

La *task force* glânoise pour l'hôpital de Billens se réunit aujourd'hui et entend se battre pour le maintien

LE SITE DE BILLENS EN OBSERVATION

« STÉPHANE SANCHEZ

Santé » L'Hôpital fribourgeois (HFR) viendra cette semaine à la rencontre des communes du Sud fribourgeois, à Riaz, pour présenter sa stratégie 2030. Il rencontrera les autorités glânoises en janvier, mais la Glâne s'y prépare déjà. Un groupe de travail emmené par le préfet Willy Schorderet se réunit aujourd'hui pour la première fois afin de fourbir son argumentaire. Objectif: faire en sorte que l'HFR renonce à déplacer la réadaptation cardio-vasculaire de Billens à Meyriez. «Ou alors qu'il compense la perte de lits hospitaliers à Billens», note le préfet. Le groupe souhaite aussi éviter que l'HFR finisse par vider le site de Billens de toutes ses prestations de réadaptation. Un objectif ambitieux.

Car l'HFR réagit à une menace: «Notre stratégie anticipe l'introduction de nouveaux forfaits par cas (DRG) et de nouvelles normes en matière de réadaptation. Sans quoi nous risquons de perdre les accréditations», explique Jeannette Portmann, porte-parole de l'HFR. Il s'agit de répondre aux exigences de sécurité, de qualité et de gestion du personnel. «À Meyriez, la médecine interne et des synergies permettent une prise en charge en médecine aiguë, ainsi qu'une garde 24 h/24, ce qui n'est pas possible à Billens. Il y a là une certaine urgence, en termes de certification.»

Le problème transparaisait déjà dans le Projet de développement stratégique 2013-2022 publié en mai 2013 par l'HFR.

Ce document évoquait le nécessaire transfert des «patients instables» de Billens, lors de complication inattendue, vers «des sites disposant de spécialistes et du plateau technique requis». Il relevait aussi «une masse critique de patients nettement insuffisante» pour une permanence à Billens.



«Nous risquons de perdre les accréditations»

Jeannette Portmann

A l'époque, l'HFR envisageait Billens comme «un centre entièrement dédié à la réadaptation musculosquelettique et pulmonaire». Mais, aujourd'hui, ces deux

activités de Billens s'exposent, elles aussi, à une réorganisation. «Elles sont trop petites, en termes de volume et de masse critique. Nous arrivons encore à assurer un service 24 h/24, mais c'est lourd pour le personnel et ce sera encore plus difficile avec les normes qui s'annoncent, surtout pour la réadaptation pulmonaire.»

Pour atteindre ces masses critiques, l'HFR se propose de regrouper ses services de réadaptation aujourd'hui répartis sur plusieurs sites. Où aura lieu ce ou ces regroupements? «L'analyse est en cours», tempore Jeannette Portmann. Willy Schorderet a une suggestion: «Un regroupement à Billens, comme cela est fait à Meyriez, permettrait d'atteindre la fameuse masse critique. Cela ne dépend que de l'HFR.»

Un horizon à quatre ans

N'empêche, «l'organisation du transfert de la réadaptation cardio-vasculaire (qui occupe 15 lits et concerne 23 médecins et soignants), débutera en janvier, tant du côté de Meyriez que de Billens. Le déménagement aura lieu durant l'année», indique la porte-parole. Le sort des réadaptations musculosquelettique et pulmonaire, qui occupent respectivement 30 et 10 médecins et soignants à Billens, n'est pas arrêté. «La stratégie 2030 sera déployée dans les quatre années à venir. Nous serons plus précis en mars prochain», déclare la porte-parole.

En attendant, le Conseil d'Etat n'a pas contesté le transfert urgent de la réadaptation cardio-vasculaire. Au contraire, il en «prend acte» et note que cette décision relève «de la gestion opérationnelle et de la compétence» de l'HFR. Mais le gouvernement cantonal se réserve la décision portant sur «la fermeture» du site ou sur «la suppression complète des prestations stationnaires» à Billens.

«C'est incompréhensible»

Sur quelle base l'Etat se fondera-t-il? «La décision reposera sur notre analyse de la couverture des besoins», explique Claudia Lauper, secrétaire générale de la Direction de la santé et des affaires sociales. «En cas de transfert, il s'agira pour nous de vérifier que les besoins de la population tels que prévus par la planification sont couverts. On ne peut donc pas parler de critères géographiques.»

De son côté, Willy Schorderet rappelle à l'Etat ses engagements passés: «Le 3 juin 2014, le Conseil d'Etat et le conseil de gestion de l'HFR avaient assuré par écrit que le transfert de la réadaptation cardio-vasculaire serait compensé intégralement et que le site de Billens serait maintenu... Sinon, pourquoi avoir adapté Billens? Incompréhensible! On enlève toujours plus aux régions, sous couvert de centralisation. Mais il y a des gens dans les périphéries. Ils doivent sentir que l'Etat s'investit pour eux. On ne peut pas faire une politique purement économique.»



La Glâne supporte encore la dette qui a permis de

En cas de restitution, les calculettes vont chauffer

Si l'HFR abandonne Billens, le bâtiment reviendra au Réseau santé. Contre indemnité.

Que se passerait-il en cas de désaffectation du site hospitalier de Billens? Le terrain et l'immeuble seraient restitués au Réseau santé de la Glâne (RSG), qui occupe la moitié du bâtiment. Cette association intercommunale avait adapté l'aile nord aux besoins de l'HFR, afin qu'il puisse l'exploiter depuis le 19 janvier 2009, à la suite de l'Hôpital du Sud fribourgeois.

Menés durant dix-huit mois, dès le début 2007, ces travaux ont coûté 21,66 millions de francs. La part de l'Etat s'est élevée à 10,7 millions de francs. Celle des communes glânoises, à 10,3 millions de francs. Soit une dette de 7,77 millions en-

core à leur charge à la fin 2018. Les communes de la Gruyère (460 000 fr.) et de la Veveyse (150 000 fr.) ont quant à elles participé au financement des bassins thérapeutiques du site, d'un coût de 1,8 mio de francs.

Dans le cadre de la cantonalisation des hôpitaux, la reprise des biens hospitaliers par l'HFR a donné lieu au versement par l'Etat de 1,85 million de francs d'indemnités, en faveur de communes glânoises. Comme stipulé par la loi sur l'hôpital fribourgeois, ce dernier n'a pas repris la dette des communes. La loi réglait aussi le transfert du bâtiment et du terrain, sous la forme d'un droit de superficie passé le 17 décembre 2010.

La loi et ce contrat traitent tous deux du cas où les terrains

«ne seraient plus affectés aux activités hospitalières» avant les 100 ans convenus.

7,7 millions

La dette à la charge de la Glâne pour la transformation de Billens

Dans le texte: «Le retour anticipé des constructions à l'association de communes concernée se fait contre le versement d'une indemnité équitable.» Cette indemnité tiendra compte «du montant de l'indemnité versée au district concerné lors de la reprise des biens» par l'HFR et «des investissements réalisés par le canton» après son instal-

lation. Ces derniers s'élèvent à 328 000 fr., payés à 45% par le RSG et à 55% par l'Etat.

Le canton va-t-il exiger cette indemnité? «Le Conseil d'Etat statuera sur cette question le cas échéant», répond Claudia Lauper, secrétaire générale de la Direction de la santé. En Veveyse, il avait suffi d'un franc symbolique. Le groupe de travail glânois, emmené par Willy Schorderet, entend quant à lui renverser la vapeur: «Le RSG et l'HFR sont liés par des échanges de services, comme la fourniture d'eau, d'oxygène ou de repas. Ces prestations ont nécessité des investissements auxquels le RSG n'aurait pas procédé pour lui seul. Pas aussi massivement», revendique le préfet. » SZ

UN CENTRE DE

Pour l'heure, la Glâne est réfractaire à l'idée d'investir pour une offre ambulatoire.

A ce jour, l'HFR ne parle pas de fermeture de son site de Billens mais de «possibles solutions pour une restructuration du site». Il n'a pas encore déterminé si l'hôpital glânois pourrait recevoir un centre de santé, qui voisinerait ainsi avec le home de Billens et les services du Réseau santé de la Glâne. Le sujet occupera aussi les réflexions du groupe de travail glânois, indique son président, le préfet Willy Schorderet.

L'HFR est demandeur: «Nous tenons à installer un centre de santé en Glâne, un centre géré par l'HFR. Et nous voulons collaborer avec le Réseau santé», note Jeannette Portmann. Ce service, conçu

comme un «pôle de santé», allierait cabinets privés et prestations de l'HFR, esquisse la porte-parole de l'hôpital. Il proposerait des consultations «sans rendez-vous et selon un horaire étendu», ainsi qu'une prise en charge ambulatoire. L'HFR fait même mention d'une offre de «permanences pour les cas médicaux urgents».

L'idée trouve écho chez les politiques glânois: dans la 2^e déclaration de Vaulruz, en 2013, préfets et députés du Sud s'engageaient en effet «à demander et à soutenir, pour le site de Billens, la mise en place et le financement d'un centre de santé susceptible de regrouper des cabinets médicaux privés et d'attirer de jeunes médecins».

Mais la Glâne a déjà vécu l'expérience d'un centre de soins, ins-

du site hospitalier. *Focus* sur les enjeux des négociations à venir



transformer l'hôpital de Billens pour accueillir des missions, comme la réadaptation cardio-vasculaire, aujourd'hui menacées de transfert. Alain Wicht-archives

SANTÉ À FINANCER

tallé dans les locaux du Réseau santé, à Billens. Entre 2001 et 2005, les médecins de garde privés, qui participaient aux frais d'infrastructure et de personnel du centre, y ont donné plus de 2000 consultations par an – de «petites urgences». L'aventure a capoté. Les communes auraient dû assumer 50 000 francs par an pour équilibrer les comptes. «Elles estimaient qu'elles n'avaient pas à cofinancer une prestation sanitaire», se souvient Jean-Claude Cornu, alors préfet. «Le canton avait aussi refusé de participer», ajoute Willy Schorderet.



La Glâne n'a pas oublié. «On ignore si les locaux de Billens conviendraient au centre de santé envisagé par l'HFR et dont les contours sont très flous. Mais les communes seront encore moins prêtes à contribuer à l'infrastructure ou à son fonctionnement si l'HFR fait fi de l'investissement que la Glâne a consenti pour adapter le site de Billens à des missions hospitalières», argue Willy Schorderet. Il ajoute que le centre de santé de l'HFR risque aussi de se heurter aux cabinets déjà existants, qui apprécieraient diversement cette concurrence.

Mais le projet intéresse en tout cas la docteure Margherita Vona, spécialiste en cardiologie. A la fois indépendante et consultante de l'HFR, elle confie être «très impliquée dans l'idée de développer un centre de soins à Billens» et se dit «à disposition» pour participer à la mise sur pied de cette structure. La spécialiste occupe une partie du troisième étage de Billens. «Je suis heureuse ici. J'ai été très bien accueillie par la population et par les médecins de la région. Je tiens à rester à Billens», assure-t-elle, en relevant que le départ de la réadaptation cardio-vasculaire n'entraverait pas sa propre activité (plus de 4000 dossiers). «Et s'il me faut quitter le bâtiment de Billens, je resterai dans la Glâne.» >>

STÉPHANE SANCHEZ

DES LITS POUR LES AÎNÉS

A défaut d'accueillir une activité ou le centre de santé de l'HFR, à quoi pourraient servir les locaux de Billens? Là encore, le sujet occupera le groupe de travail glânois, le cas échéant. D'aucuns parlent déjà d'un home, dans le prolongement de l'activité du Réseau santé à Billens. «Le site est-il adapté? Faudrait-il investir? Il faudra se poser la question», note le préfet, président du réseau. «Cela pourrait tout au plus repousser la construction du home de Siviriez mais pas la remettre en question.» La mise à l'enquête est planifiée pour le printemps prochain. SZ

Des discothèques ouvertes jusqu'au bout de la nuit

Etablissements publics >> Le Conseil d'Etat a dévoilé hier son projet de modification de la loi sur les établissements publics, permettant des horaires élargis.

Le Conseil d'Etat maintient le cap. Il a adressé hier au Grand Conseil son projet de modification de la loi sur les établissements publics, permettant des horaires élargis. Les discothèques pourront ouvrir jusqu'à 6 heures le matin. Les bars au bénéfice d'une patente B+ seront autorisés à servir les clients jusqu'à 3 heures le jeudi également, en plus du week-end. Enfin, la restauration de nuit ne sera plus limitée aux seuls détenteurs d'une patente F. La demande dictera l'offre.

La consultation sur ce projet élaboré par la Direction de la sécurité et de la justice a été globalement positive. Cependant, la Direction de la santé et des affaires sociales a rappelé l'importance de protéger la jeunesse

de la consommation problématique d'alcool. Le Service de l'environnement s'est inquiété des nuisances. La Direction de l'économie a évoqué l'importance de lutter contre le travail au noir. La Conférence des préfets a aussi fait part de ses réserves. Elle craint les incidences négatives sur l'ordre public.

Ces remarques ont été prises en compte. Ainsi, les enseignes de restauration nocturne ne pourront pas vendre d'alcool à emporter à partir de 22 h, comme le stipule déjà la loi. La protection des travailleurs et la lutte contre le travail au noir font l'objet d'un article spécifique. Enfin, le message note que les préfetures restent compétentes pour la délivrance de patentes B+ et que les exigences dans les domaines environnementaux et de l'aménagement du territoire seront appliquées.

Le Grand Conseil débattrra du projet l'an prochain. >>

MAGALIE GOUZAS

Malfaçon au parking

Bulle >> L'entreprise mandatée pour la réalisation du parking situé à l'arrière du centre de tennis de Bulle n'a pas respecté le cahier des charges. C'est ce qui ressort d'un rapport d'analyse du sol effectué par un bureau externe, dont les conclusions ont été communiquées hier par la ville de Bulle.

30 pour cent

La proportion de terre végétale stipulée dans le cahier des charges

muniqué. Des sondages effectués sur le terrain ont en effet révélé que le pourcentage de terre végétale calculé oscillait entre 78% et 92,5%, alors que le cahier des charges prévoyait 30% de terre végétale et 70% de granulats. Selon le communiqué, «l'entreprise mandatée pour l'exécution des travaux assume l'entière responsabilité de ce défaut d'ouvrage» et a commencé à enlever à ses frais la couche non conforme. Le parking demeurera fermé cet hiver.

Sa date de réouverture n'est pas encore connue. «Une petite partie du parking sera toutefois prochainement ouverte afin de redonner un accès à la halle d'escalade voisine et de proposer des places de stationnement supplémentaires dans la zone sportive de Bouleyres», ajoute le communiqué. >>

CHARLES GRANDJEAN

Le Festival des soupes de retour

Bulle >> Pour la troisième année de suite, le Festival des soupes fait son retour sous les Halles, au cœur de Bulle. Petit changement: il aura lieu plus tôt qu'à l'accoutumée, du 12 au 15 décembre prochain en raison de la tenue du Marché de Noël des artisans du 19 au 22 décembre. Le concept, lui, ne bouge pas. L'objectif: «Favoriser le «mieux vivre ensemble» dans un esprit de partage et de solidarité pendant la période de l'Avent», communiquent les organisateurs.

«Chaque soir de 17 h 30 à 22 h, une soupe (gratuite) sera préparée et servie par des bénévoles et des associations», rappelle Marie-France Roth Pasquier, présidente du festival. De la musique ainsi qu'un espace pour les enfants sont aussi prévus. Cette année, les cuisiniers seront issus de l'association Afri Bulle, la Fondation Clos Fleuri, l'Unité pastorale Notre-Dame de Compassion et les agents Bulle Sympa. >> GCH

Plus de 2500 membres actifs

Club alpin Gruyère >> La section gruérienne du Club alpin suisse passe un nouveau cap avec plus de 2500 membres actifs. Elle a tenu son assemblée générale samedi à Vuadens. Le comité annonce un bilan annuel positif, avec un bénéfice de plus de 26 000 francs, malgré les nombreux travaux effectués sur les différentes cabanes du club et l'achat d'un nouveau bus pour son Groupement jeunesse.

Le toit des Marindes a été entièrement rénové en raison de fuites d'eau. La cabane de Bounavaux dispose d'une cuisine toute neuve, et une nouvelle place de jeux pour enfants a été construite à la cabane des Clés. Par ailleurs, le comité a également lancé une version du site internet en allemand.

Johannes Konrad a été nommé officiellement président du Groupement jeunesse, alors que Mathilde Auer, trésorière, a démissionné. Steve Hunziker la remplacera. >> MP